

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.
GENERALE
A/32/106/Add.1
18 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
Point 107 f) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES
ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Commission de la fonction publique internationale

Note du Secrétaire général

Additif

1. En raison du décès de M. A. L. Adu (Ghana), Vice-Président de la Commission de la fonction publique internationale, dont le mandat devait expirer le 31 décembre 1970, l'Assemblée générale devra, conformément à l'article 4 du Statut de la Commission 1/, approuver la nomination d'un membre pour la période du mandat de M. Adu qui reste à courir.
2. L'Assemblée générale devra aussi nommer, avec effet à compter de la date de sa décision, un nouveau vice-président de la Commission.

1/ Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe.